



*Première(s) page(s) manquante(s)  
ou non numérisiée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

### Cour d'appel du Québec

## Jonquière est condamnée pour outrage au tribunal

CHICOUTIMI — La Cour d'appel du Québec, majoritairement, a condamné, hier, la municipalité de Jonquière à une amende de \$100 pour outrage au tribunal après que cette dernière eut refusé de se conformer à une injonction interlocutoire émise contre elle à la demande de Me Toussaint McNicoll.

L'injonction interlocutoire émise à la demande de Me Lucien Bouchard, qui représentait le demandeur, obligeait la municipalité à reconstruire le trottoir qu'elle avait démolé devant la propriété de Me McNicoll, sur la rue Saint-Dominique, à Jonquière.

Après le refus de la municipalité de se conformer à l'injonction, le demandeur présenta une requête d'outrage au tribunal. Cette requête, plaidée en Cour supérieure, avait été rejetée, le juge Jean-Jacques Bédard soutenant que le fait que la municipalité en ayant appelé de l'injonction annulait ses effets pendant l'appel.

Cette décision a été annulée, hier, par quatre juges de la Cour d'appel du Québec, qui en sont venus à la conclusion que l'appel n'éliminait en aucune façon les effets de l'injonction interlocutoire. Sur le banc de cinq juges, un seul fut dissident.



LA RUEE VERS LES AUBAINES — Après les fêtes, c'est aussi une tradition pour tous les magasins de "faire des ventes". Ces ventes sont si populaires qu'elles attirent des centaines et des centaines d'acheteurs ou de prétendus acheteurs. On se bouscule, on se rue, on s'entasse et on... dépense. ....

## Les députés unionistes n'ont pas daigné répondre à l'invitation de l'ACEF

par Gabriel BERBERI

CHICOUTIMI — Les ministres et députés unionistes du Saguenay - Lac - Saint - Jean, MM. Roch Boivin, du comté de Dubuc, Jean-Noël Tremblay, de Chicoutimi, Léonce Desmeules, d'Alma, et Georges Gauthier, de Roberval, ont soulevé le mépris d'organismes coopératifs de la région, pour ne pas avoir daigné assister hier à un colloque préparé à leur intention à l'hôtel Chicoutimi par l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF).

Ces participants, des syndiqués représentant différentes centrales ouvrières, et des délégués de mouvements voués à la défense des intérêts des salariés, ont en effet trouvé curieux que ce soit uniquement un député libéral à l'Assemblée nationale du Québec, M. Gérald Harvey, de Jonquière, d'autres du parti libéral à Ottawa, MM. Paul Langlois, de Chicoutimi, Gilles Marceau, de Jonquière, et Marcel Lessard, de Lac-Saint-Jean, et le député créditiste de Roberval aux Communes, C.A. Gauthier, qui aient répondu à l'invitation de l'ACEF hier.

L'Association coopérative d'économie familiale, on le sait, rassemble 72 organismes de la région. Bon nombre de ces cellules coopératives avaient leur porte-parole hier lors des échanges avec les cinq députés présents.

Ces discussions qui ont duré tout l'après-midi d'hier entre une partie de la députa-

tion régionale et des dizaines de représentants des consommateurs, coïncidaient avec d'autres séances du même genre tenues jeudi également à Québec, à Shawinigan et à Montréal. M. Marcel Marjot, conseiller budgétaire à l'ACEF du Saguenay - Lac - Saint - Jean, membre de la compagnie des Jeunes Canadiens et qui était hier le modérateur des débats, a déclaré que le colloque de Chicoutimi a attiré plus de participation que dans les trois autres centres du Québec.

Les participants ont passé environ quatre heures à étudier un volumineux dossier dévoilant les aspects positifs et les vices de forme de quelques lois protégeant les consommateurs canadiens contre les exploités, soit celles concernant la vente à tempérament, l'enseignement privé, les petits prêts, et enquêtes sur les coalitions, la faillite et le dépôt volontaire. Comme l'expliquait hier M. Marjot, l'ACEF a surtout tenté par le truchement de ses discussions de rendre les députés plus conscients des problèmes de taille qui assaillent quotidiennement les consommateurs; et leur indiquer la faiblesse des rares lois actuelles et l'inaction gouvernementale dans ce domaine.

Selon M. Marjot, les députés ont reconnu hier que les lois existant pour la protection du consommateur demeurent incomplètes et ne sont pas effectives.

### Revenus additionnels de \$210,000 à Chicoutimi

## L'établissement d'une taxe locative connaîtrait la faveur des conseillers

par Bertrand GENEST  
CHICOUTIMI — Le conseil municipal de Chicoutimi a retenu une recommandation du nouveau trésorier, M. Jean-Yves Girard, en remplaçant la licence d'af-

aires et la taxe sur les fonds de marchandises par une taxe basée sur la valeur locative des immeubles.

Selon un document remis, hier matin, par le maire suppléant, le conseiller Paul

Décoste, au cours d'une conférence de presse qu'il avait convoquée pour donner des détails sur le budget de 1970, cette décision permettra à la municipalité de Chicoutimi de toucher des reve-

nus additionnels de l'ordre de \$210,000.

Pour équilibrer le budget de 1970 à \$3,596,000, le conseil municipal a généralisé cette taxe à sept pour cent, mais le maire suppléant a toutefois laissé entendre, hier matin, que l'étude sur cette question n'était pas encore complétée et qu'il était même possible que cette taxe soit finalement réduite à quatre pour cent.

M. Decoste a précisé que l'évaluateur Oscar Lamare, de Jonquière, révisait présentement, à la demande du conseil, la valeur locative de 93 établissements commerciaux et que la municipalité devait attendre ce rapport avant de finaliser sa décision.

D'autre part, le conseiller Decoste, qui était accompagné, à la conférence de presse, par les trois principaux fonctionnaires municipaux (le gérant Henri Girard, le trésorier Jean-Yves Girard et le greffier Benoit Simard), a dit que ce nouveau mode de taxation pour les entreprises commerciales sera équitable pour tout le monde et soulagera "les petits commerçants qui étaient pénalisés par l'ancienne formule."

"Si Chicoutimi vit de son

commerce, il est normal que la municipalité en retire le maximum de revenus", a dit le maire suppléant qui a ajouté que la licence d'affaires plafonnée à \$500 "était ridicule et dépassée".

Selon le trésorier, la taxe locative est par contre plus équitable envers les contribuables. "Comme on le sait, la valeur locative tient compte de la qualité des locaux ainsi que de la rentabilité des entreprises utilisant ces locaux. Le coût de la vie fait augmenter sans cesse la valeur locative et de cette façon, les taxes rapportent davantage sans avoir à améliorer la formule", a précisé M. Jean-Yves Girard.

Quant à l'ancien système, il a répété qu'il était discriminatoire puisqu'en classant par catégories les entreprises, on impose une taxe ne reposant sur aucun critère objectif. De plus, estime-t-il, le plafonnement de \$500 favorisait les entreprises qui ont un chiffre d'affaires supérieur à \$250,000 par année.

Avec cette taxe locative, des entreprises importantes verront leur participation financière faire un bond appréciable. Dans certains cas, elle quadruplera.

## "Le budget de 1970 n'en est pas un d'élections"

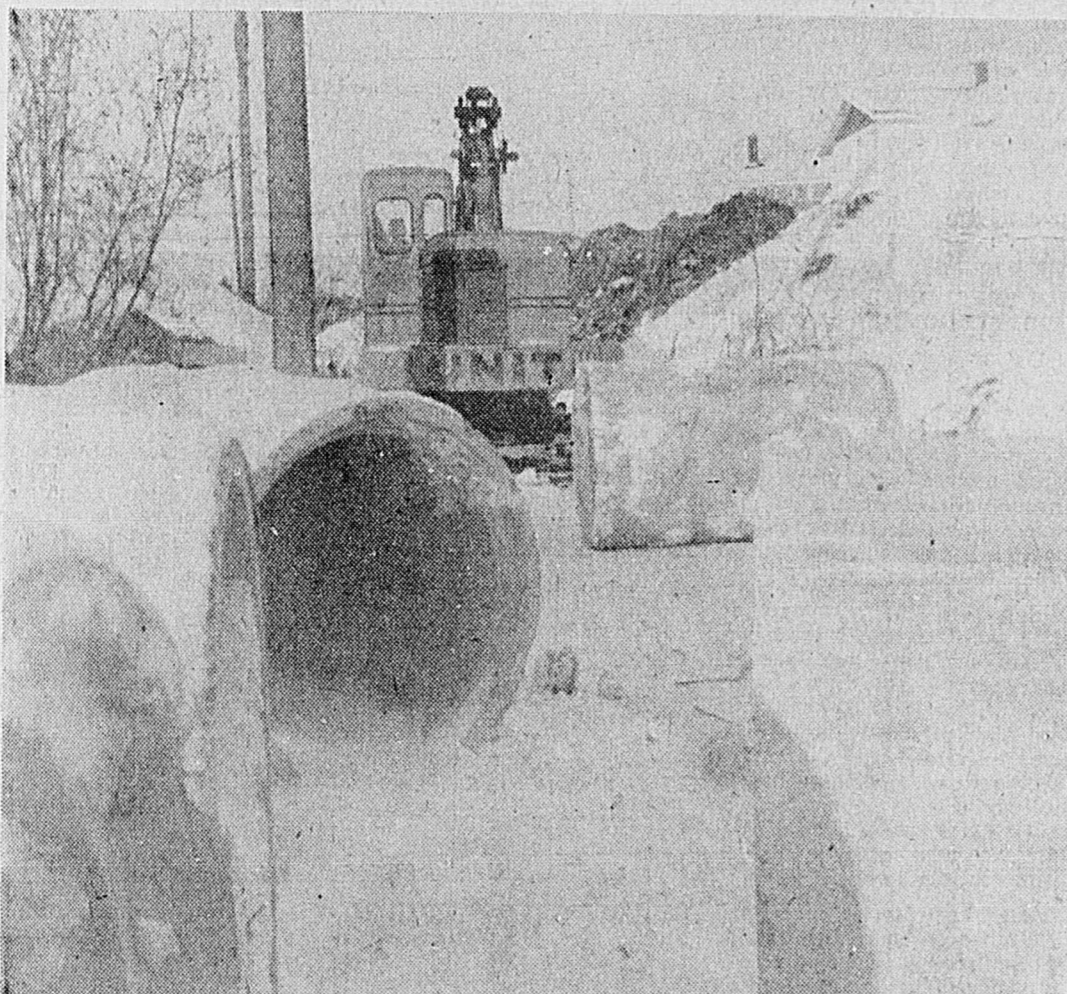
— P. Decoste

CHICOUTIMI — Malgré une augmentation de neuf pour cent des dépenses en 1970 sur l'année précédente, la taxe foncière sera maintenue à \$1,10 des \$100 d'évaluation, à Chicoutimi.

En confirmant cette nouvelle, hier matin, au cours d'une conférence de presse, le maire suppléant de Chicoutimi, le conseiller Paul Decoste, a déclaré: "Il ne s'agit pas d'un budget d'élections comme certains le prétendent. La municipalité a décidé de maintenir la taxe foncière au même niveau parce qu'elle a aussi à combler ce surplus des dépenses par d'autres sources"

Ces autres sources sont la nouvelle taxe d'affaires sur la valeur locative qui donnera un revenu additionnel de \$210,000, la taxe de vente qui rapportera l'augmentation de rôle d'évaluation de \$5,492,723 qui permettra l'entrée de \$62,000 en nouvelles taxes foncières.

M. Decoste a dit que le budget de 1970, équilibré à \$3,596,000, a été finalisé cette semaine par les membres du conseil, au cours de deux réunions à huis clos, en l'absence du maire Gilles Tremblay, présentement en Suisse (la page 18, 6e col.)



TRAVAUX MUNICIPAUX — Des employés municipaux de Chicoutimi ont commencé, cette semaine, les travaux de canalisation du ruisseau longeant la rue Champs Elysée, aux Jardins Talbot. Selon le gérant

municipal, M. Henri Girard, ces travaux, de quelque \$110,000, seront complétés d'ici un mois. On y installera un tuyau de 36 pouces qui sera ensuite recouvert d'un pied de gravier.

### Futurs développements domiciliaires

## La cité de Chicoutimi ne se rendra pas sur le marché des obligations

CHICOUTIMI — Pour les futurs développements domiciliaires, la municipalité de Chicoutimi n'entend pas aller sur le marché des obligations pour y installer les services publics.

Selon les explications fournies, hier matin, par le maire suppléant de Chicoutimi, le conseiller Paul Decoste, au cours d'une conférence de presse, les revenus anticipés par la vente des terrains, appartenant à la municipalité, seraient suffisants pour défrayer tous les travaux.

Prenant l'exemple de Place Angoulême, M. Decoste a précisé que la vente des terrains de ce futur quartier donnera un revenu d'environ \$200,000 à la municipalité, montant jugé suffisant par le gérant municipal, M. Henri Girard, pour couvrir les dépenses.

Par ailleurs, le maire suppléant a affirmé que la municipalité avait connu, en 1969, une année record dans la construction domiciliaire et que le recul de plus de \$2,000,000 en valeur sur l'année précédente touchait le secteur commercial. Il a rap-

pelé que l'année 1968 fut marquée de la construction de Place du Saguenay. "C'est la première fois que le service de l'inspecteur en bâtiments émet plus de 400 permis en un an", a dit M. Decoste.

Quant au greffier, M. Benoit Simard, il a mentionné que la municipalité de Chicoutimi avait connu, en 1969, une progression dans la construction domiciliaire six fois plus élevée que les villes voisines.

Participant aussi à la conférence de presse, le trésorier municipal, M. Jean-Yves Girard, a insisté sur l'économie appréciable que la municipalité réalisera en exécutant certains travaux sans être obligée d'aller sur le marché des obligations où l'intérêt est présentement d'environ 10 pour cent.

### AUTRES SUJETS

Au cours de la conférence de presse, le maire suppléant a parlé de plusieurs autres sujets.

Ainsi, il a mentionné que les dépenses à capital pour la prochaine année se situent entre \$150,000 à \$250,000;

que la municipalité fera l'acquisition d'une machine pour nettoyer les tuyaux d'égout, au coût de \$25,000 ce qui permettra d'éviter certaines réclamations des contribuables faisant suite au roulement des égouts. En 1969, la municipalité a payé plus de \$15,000 en dommages à la suite des pluies diluviennes d'août;

que l'urbaniste Marc Dancose sera invité à signer un contrat avec la municipalité de Chicoutimi "afin d'éviter des surprises" dans les réclamations des honoraires. Pour un montant pas encore déterminé, l'urbaniste deviendrait en sorte un conseiller pour les services municipaux;

que le projet de rénovation urbaine fera l'objet d'un règlement à long terme et non défrayé à même les dépenses à capital.

Et, pour conclure la conférence de presse, le maire suppléant a déclaré: "Maintenant que le budget est finalisé, nous nous attaquerons au renouvellement des conventions collectives de travail, au cours des prochaines semaines".

### Voeu du Club des journalistes et du Cercle de presse de Chicoutimi

## Les autorités municipales de Port-Alfred devraient solutionner les problèmes soumis par les contribuables

CHICOUTIMI — "Nous formulons le voeu que les autorités municipales de Port - Alfred observent le silence ou mieux, consacrent leurs efforts à la solution des problèmes soumis par les contribuables quand ils s'avouent ouvertement incapables de se maintenir au niveau des idées dans leurs divergences d'opinions avec les représentants de la presse régionale".

Telle est la conclusion d'une lettre que le Club des journalistes du Saguenay et le Cercle de presse de Chicoutimi ont conjointement fait parvenir, hier, aux organes d'information de la région de même qu'au conseil municipal de Port-Alfred, à la suite de la violente attaque verbale dont fut victime le journaliste Walter Gagnon, lundi dernier,

lors que six des sept membres du conseil de Port - Alfred s'en prirent à l'un de ses commentaires paru dans "Progrès - Dimanche".

Les auteurs de la lettre dénoncent avec indignation les propos tenus par les édiles en question, ajoutant cependant qu'on ne leur nie aucunement le droit et même le devoir de critiquer les idées émises par les journalistes. Le Club des journalistes du Saguenay et le Cercle de presse de Chicoutimi signalent qu'ils seraient mal venus de s'en offusquer puisqu'ils obser-

vent eux-mêmes, avec vérité, les décisions des autorités municipales.

"Ce que les dirigeants du Club des journalistes et du Cercle de presse déplorent", continue la lettre, "c'est que les membres du conseil municipal de Port - Alfred se servent de l'injure pour répondre aux constatations d'un journaliste désireux de bien remplir son rôle d'informateur public." Les présidents des deux groupements, soit MM. Bertrand Tremblay et Guy Gagnon ont les signataires de la lettre.

District de Chicoutimi, Cité de Chicoutimi.

## APPEL D'OFFRES

La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour: AQUEDUC, EGOUT, OUVERTURE DE RUE, FERME GEORGES JEAN

Les entrepreneurs désireux de soumissionner peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumission au bureau des ingénieurs-conseils TREMBLAY, RINFRET, TREMBLAY, 323 Est, rue Racine, Chicoutimi, moyennant un dépôt de \$100.00 qui sera entièrement remboursé à ceux qui auront déposé une soumission, sur remise en bon ordre des documents, dans les dix jours suivant la date d'ouverture des soumissions.

Pour être considérée, toute soumission devra être: A) Conforme aux plans et devis, et faite sur les formules officielles fournies.

B) Accompagnée d'un chèque certifié fait à l'ordre de la Cité de Chicoutimi pour un montant au moins égal à 10% du montant de la soumission.

C) Remise avant quatorze heures, le 19 janvier 1970 au bureau du soussigné à l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour en présence des intéressés à compter de 16 heures à la salle des réunions de l'Hôtel-de-Ville de Chicoutimi.

La Cité de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui seront présentées.

Signé à Chicoutimi, ce 6ème jour de janvier mil neuf cent soixante-dix.

Par: Benoit Simard, Greffier.

### Une femme plutôt rare...



Madame L. Pesbians a pour ligne de conduite d'acheter toujours comptant. Elle a conscience de faire partie d'une espèce fort rare de nos jours... mais elle a également et surtout conscience d'économiser. Elle évite les frais et les charges dil-elle. Plus, elle pousse la sagesse jusqu'à choisir tous ses vêtements où la qualité prime, c-à-d. chez Lessard sur la Côte le magasin du diffèrent. Il y a vente cette semaine chez Lessard sur la Côte.

### COURS DE CONVERSATION ANGLAISE BIENTOT A CHICOUTIMI ET JONQUIERE

Pour de plus amples informations:

549-7156

Conversation seulement Cours du jour ou du soir

METHODE AUDIO-VISUELLE Institut d'Enseignement Audio-Visuel

# L'actualité commentée

## Le délégué au plan

Il n'y aura qu'une personne qui sera nommée délégué au plan, et non un groupe de travail composé de plusieurs membres. M. François Poulain, qui avait dirigé la mission de planification dans la région, l'a affirmé mercredi.

Mais ce qu'on ne peut dire encore avec certitude, c'est la date de nomination de ce délégué au plan. Et pourtant, n'aurait pas répété à maintes occasions, depuis un an, que la Conférence administrative régionale et le délégué au plan seraient mis en place aussitôt que la mission aurait quitté la région?

Et cela pour éviter des décalages dans le temps.

Aujourd'hui, bien des spéculations sont faites sur le candidat qui sera choisi. Certains ont fait connaître déjà leur intention d'obtenir le poste, mais leur demande fut rejetée.

A ce jour, qu'en est-il? A-t-on déjà choisi la personne? Si non, quand viendra la nomination et la création de la Conférence administrative régionale?

Il semble qu'aucune échéance précise n'ait été fixée. Il ne faut pas s'alarmer outre mesure, mais il demeure le fait qu'il est impossible d'agir, tant et aussi longtemps que le délégué au plan ne sera pas nommé. Et comme sa tâche n'en sera pas une de tout repos, il importerait que la nomination ne tarde pas trop si on veut donner suite aux études dans des délais raisonnables et tout mettre en place pour assurer la rentabilité des efforts.

Nous sommes persuadés que les membres du conseil exécutif du CER, qui se réuniront sous peu, analyseront la situation et s'enquerront par la suite auprès des autorités gouvernementales du déroulement de la procédure au niveau du délégué au plan.

Le CER n'a jamais craint l'eau bouillante. Il doit faire entendre, encore aujourd'hui, la voix de la région qui veut savoir ce qui se produit.

Y a-t-il du lobbying et des pressions politiques telles qu'on ne peut nommer maintenant le délégué au plan? Dans toute cette affaire, la température de l'eau doit se situer au-delà du degré d'ébullition, mais le CER doit y mettre les pieds.

La seule garantie pour la région de se faire entendre fut et demeure le Conseil économique régional, le seul groupe représentatif au palier de toute une région.

Si sera le seul aussi qui pourra vraiment parler au nom de la population régionale lorsque le cadre institutionnel sera en place.

Qu'il commence immédiatement à faire sentir au gouvernement que la population est derrière lui, comme elle l'a toujours été, et qu'elle veut savoir ce qui se passe dans cette affaire de délégué au plan.

Le CER est, demeure et devra être encore plus fort. La population y compte et sait que les leaders régionaux feront tout en leur pouvoir pour assurer la représentation régionale au sein des groupes qui seront mis en place.

Serge COTE

# Cinéma Décès

**ALMA** — Jusqu'au 10 janvier incl. "Custer l'homme de l'ouest", 6h.30; "Sept fois femme", 8h.55.

**Canadien** — Jusqu'au 15 janvier incl. "Comment tous les soirs à 7h. 'Eldorado', 'Le grand ours et l'enfant', 'SAMEDI: Matinée pour enfants: 'Les fous volants', 1h.

**ARVIDA** — Dernière représentation: "Yours mine and ours", 8h.; "Fitzwilly", 10h.

**BAGOTVILLE** — Jusqu'au 10 janvier incl. "Les riches familles", 7h.; 10h.30; "Tony Rome est danser", 8h.45. **SAMEDI**: Matinée pour enfants: "Gros coup à Dodge City", 1h.

**CHICOUTIMI** — Dernière représentation: "Une sacrée frippouille", 7h.30; "Les fous volants", 9h.10.

**Cartier** — Dernière représentation: "Le château hanté", 7h.; 10h.15; "Tarzan et le jaguar maudit", 8h.40.

**Imperial** — Dernière représentation: "La jungle sensuelle", 7h.; 10h.20; "Des filles pour l'armée", 8h.35. **SAMEDI**: Matinée pour enfants: "Les fous volants", 1h.

**DOLBEAU** — Jusqu'au 10 janvier incl. "Devine qui vient dîner", 7h.30; "M 15 demande protection", 9h.

**JONQUIERE** — Dernière représentation: "Opération tonnerre", "Bons baisers de Russie".

**Centre** — Dernière représentation: "La jungle sensuelle", "Des filles pour l'armée", "SAMEDI: Matinée pour enfants: "Le masque", 1h.

**Elysée** — Dernière représentation: "Histoires extraordinaires", "Aqua Sexe".

**MISTASSINI** — Orphelin: Jusqu'au 10 janvier incl. "En pays ennemi", 7h.30; "Les détourneurs", 9h. **SAMEDI**: Matinée pour enfants: "L'homme sans visage", 1h.

**ROBERVAL** — Dernière représentation: "A plein tube", 7h.30; "Fabulous nature de Marco Poval". Les heures sont sujettes à changement.

**LAPOINTE** — Est décédée, à Alma, le 8 janvier, dame Loretta Lapointe, épouse de feu Adélaïde Brassard, de St-Ludger de Milo.

Les funérailles mortelles est exposée à la salle paroissiale de St-Ludger de Milo.

Les funérailles auront lieu samedi, à 2h., en l'église St-Ludger de Milo, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Mme Brassard faisait partie du mouvement des Femmes Chrétiennes.

Direction: Maison Entreprises Funéraires Ltée.

**PRIVE** — Est décédée, à Roberval, à l'âge de 74 ans et 6 mois, M. Alma Delisle, épouse de Marie-Alma Delisle, de 1109 Boul. St-Joseph, Roberval.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Harvey, 55 Marcoux, Roberval.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 2h., en l'église St-Jean-de-Brébeuf, Roberval, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction: Maison Harvey, Roberval.

## Six femmes à képi

N.A.P. — La France compte six femmes gardes champêtres qui portent le képi, collent les affiches, distribuent les papiers officiels, veillent au respect des règlements municipaux et régissent la circulation.

La dernière en date, Mme Louise Malherbe, de Beaumont-Hague, dans la Manche, a succédé à son mari décédé, non sans avoir obtenu l'agrément du préfet de la Manche et prêté serment, devant le tribunal de Cherbourg.

## Nouvelle politique bilinguiste

# Programme d'échanges entre le CEGEP de Jonquière et le Collège communautaire Algonquin d'Ottawa

JONQUIERE — Pour la première fois, des étudiants et professeurs du Collège communautaire Algonquin d'Ottawa se rendront au Québec, dans un programme d'échanges impliquant le CEGEP de Jonquière également, quelques jours à peine après que cette institution d'Ottawa a adopté un programme officiel de bilinguisme.

"Nous ne voulons pas créer deux unilinguismes mais établir de véritables liens entre deux groupes ethniques. Ces échanges sont un excellent moyen de faire tomber les préjugés et de permettre à l'étudiant anglophone ou francophone de l'Ontario de connaître ce qui se passe au Québec".

Lionel Poirier, coordonnateur du bilinguisme au Collège Algonquin. Cette maison d'enseignement a tracé une nouvelle route parmi les 20 collèges communautaires d'Ontario en ratifiant un programme de bilinguisme.

Selon M. Poirier, cet échange servira de modèle car "il y a un désir des anglophones d'Ontario de connaître le Québec". Actuellement, 20% des effectifs du collège sont francophones. Une fois le programme de bilinguisme complété, vers 1975, on pense que la proportion passera à 30 ou 35%.

sera similaire au niveau des objectifs poursuivis. M. Poirier et M. Richard Quesnel, étudiant, précisent que le Collège Algonquin est le seul actuellement à avoir adopté une politique de bilinguisme. Ils croient que d'ici quelques années, il existera une grande variété d'options. "Le bilinguisme tel que nous voulons l'appliquer permet à l'élève d'apprendre aussi sa langue seconde".

Les étudiants du Collège Algonquin n'ont fait aucune opposition au projet ratifié par le conseil d'administration.

Ce serait la première fois qu'un collège communautaire d'Ontario ferait un échange de professeurs et d'étudiants pour un laps de temps aussi long avec une maison d'enseignement québécoise et portant sur les objectifs ainsi conçus.

Des liens avaient déjà été établis par les dirigeants du CEGEP de Jonquière qui avaient accompli plusieurs visites au Collège Algonquin.

## Nécessité de la présence des parents pour l'interrogatoire des personnes de moins de 18 ans

CHICOUTIMI — Le juge Jean-Charles Simard a décidé, hier, que les policiers doivent faire accompagner de leurs parents un adolescent lorsqu'ils l'interrogent pour des crimes.

De M. Gaston Belisle de Jonquière.

Dans le cas d'un jeune homme, âgé de 17 ans, référé en Cour criminelle par la Cour de bien-être, le juge Simard a rejeté cinq accusations de vols après avoir refusé que les aveux du prévenu soient admis en preuve.

Me Jean Simard a signalé que le prévenu avait collaboré avec la police puisque tous les objets avaient été retrouvés.

Toutefois le jeune homme a admis sa culpabilité sur un vol de \$400 en cigarettes et d'une automobile conduite de M. Jean-Paul Gagné. Il a pris le chemin des cellules avant de connaître sa sentence lundi.

Le budget de 1970 n'en... (Suite de la page 17)

Il s'agit d'une jurisprudence nouvelle que de refuser l'admission de la confession parce que le jeune homme lors de l'interrogatoire n'était pas accompagné de ses parents. Le juge Simard est d'avis que les policiers doivent faire les démarches pour obtenir la présence des parents avant l'interrogatoire d'adolescents ou d'adolescentes.

De ce fait, le maire suppléant et de ce fait, les journalistes pour louer le travail des hauts fonctionnaires, particulièrement celui du nouveau trésorier dont la présence se fait déjà sentir, selon lui, au sein du conseil municipal. Parlant de la reconstruction de ce service, M. Décoste a noté que la programmation et la planification ont permis une meilleure efficacité. "Ca nous prend moins d'argent pour donner les mêmes services", a-t-il ajouté.

SENTENCE AUJOURD'HUI — Un individu de Saint-Léonard, âgé de 20 ans, devait connaître sa sentence ce matin pour les vols d'un dactylographe propriété du CEGEP de Jonquière et d'un orgue électrique propriété

Il a partagé aussi l'opinion émise quelques minutes plus tôt par le gérant à l'effet que la réalisation de certains travaux par des employés municipaux, travaux qui, dans le passé, étaient exécutés par des entrepreneurs, a permis une économie appréciable à la municipalité. "Nous avons l'intention de poursuivre cette formule en 1970 et même de l'accroître", a déclaré M. Henri Girard.

UN PRECEDENT ET UNE ECONOMIE — De l'avis du maire suppléant et des hauts fonctionnaires, c'est la première fois que la municipalité de Chicoutimi adoptera son budget à une date aussi hâtive. Le document sera ratifié officiellement à la première séance de février, en même temps que l'homologation du rôle d'évaluation pour 1970.

Rappelons que le budget de 1969 avait été adopté le 16 juin, retard occasionné par le dépôt du nouveau rôle d'évaluation qui entraîna la levée de plus de 400 plaintes par les contribuables, plaintes qu'un bureau de révision a dû étudier avant que les chiffres ne soient homologués. Cette année, la municipalité n'a reçu que 14 plaintes pour son rôle d'évaluation.

Pour le trésorier municipal, l'adoption du budget dès février permettra à la municipalité d'économiser plus de \$30,000 en intérêts sur des emprunts temporaires. Des le début de mars, tous les avis de cotisation en taxes municipales seront envoyés aux contribuables et M. Jean-Yves Girard, a mentionné que la municipalité sera très sévère en ce qui concerne la perception, précisant même qu'elle se prévaudra de toutes les dispositions de la loi pour éviter des retards.

Le facteur a gagné — N.A.P. — Le "palais idéal" que le facteur Ferdinand Cheval avait mis 34 ans à vérifier dans sa petite propriété de Hauterives (Drôme), vient d'être classé par le ministère des Affaires culturelles.

Mort à 86 ans, en 1924, Ferdinand Cheval s'était également construit un monument funéraire, d'un style résolument baroque, dans lequel il repose.

Le maire suppléant et des hauts fonctionnaires, c'est la première fois que la municipalité de Chicoutimi adoptera son budget à une date aussi hâtive. Le document sera ratifié officiellement à la première séance de février, en même temps que l'homologation du rôle d'évaluation pour 1970.

**350 FEMMES-FILLES DEMANDEES**

SERVEUSES demandées pour comptoir-lunch, Tennis, patinoire. S'adresser: 655-2984 entre 9-4 heures p.m. quo-12

SERVEUSE pour Casse-Croûte. Travail le soir. S'adresser: 124 Crématisse Ouest (avant-midi de préférence). quo-9

VENDEZ vos bas culottes les plus recommandés au Québec, par vos temps libres, bon revenu. Tél. 523-0245. quo-10

VENDEUSES demandées, 11 ans de scolarité, expérience préférable, semaine de 38 heures, 9 jours, 2 semaines de vacances, congé de maladie, etc., un bon salaire, tél.: 522-4043, entre 9:30 et 11 heures A.M. 35-14

**353 INFIRMIERES-GARDES-MALADES**

GARDES-MALADES auxiliaires, cuisinières, filles demandées, 2420, Chemin Ste-Foy, 683-0686. quo-12

**358 SERVICE DOMESTIQUE**

FEMME ou fille demandée, à St-Fidèle dans maison privée, 523-2479. quo-9

FILLE demandée, région Saguenay-Lac-St-Jean, pour travailler maison privée à Québec, et le soir de 2 enfants, salaire \$40 par semaine. Tél. Québec, 628-0357. quo-14

**COMMERCE ET INDUSTRIE**

**532 ASSOCIES (Commerce)**

HOMME d'affaires, demande associé sérieux, avec capital minimum \$10,000, intérêt garanti 11%. Ecrire Dépt 354, Le Soleil. quo-22

**TELEVISION CKRS**

CANAU 2, 8, 9, 12

VENDREDI

9.20 La grande aventure (C)

10.00 Roman de la science

10.30 En mouvement

10.45 Monsieur Surprise présente (C)

11.00 La souris verte

11.15 Dessins animés

11.55 Nécrologie

12.00 Midi-Express

12.20 Le choix de...

12.45 Siège réservé: "Ville sans pitié"

2.30 Qui ou non (C)

3.00 Femmes d'aujourd'hui

4.00 Bobino (C)

4.30 Ribouldingue (C)

5.00 Yogi l'Ours (C)

5.30 Caméra 12

5.40 Nouvelles

6.00 Les 2 D

6.30 Cher oncle Bill

7.00 Pays des géants

8.00 Donald Luttrell "chaud" (C)

8.30 Mission impossible

9.30 Chasse à l'homme

10.00 Format 40

11.00 Le point et météo

11.20 CKRS information

11.30 Nouvelles du sport

11.40 Sur 16 min.: "Orgueil et passion"

**SAMEDI**

9.00 Cours universitaires: Histoire du Canada

9.45 Cours universitaires: Histoire de la littérature canadienne - française

10.30 Sur demande

11.00 Robin Fusée (C)

11.30 Lassie (C)

12.00 Plein feu l'aventure...

12.30 St. Jeunesse pouvait...

1.00 Les quatre-saisons (C)

1.15 Golf et ses étoiles (C)

2.00 Cent millions de jeunes

2.30 Bob Morane

3.00 Univers des sports (C)

4.00 Mes oncles (C)

4.30 Rue de l'Anse

5.00 A communiquer

6.00 Education à votre service (C)

6.35 Atome et galaxies (C)

7.00 En première

7.50 Théâtre à l'étoile

8.00 Hors jeu (C)

10.30 Les couche-tard (C)

11.00 Téléjournal

11.16 Nouvelles du sport

11.30 Cinéma: "Le suspect"

Horaires sujet à changements

**Vente "QUISAR"**

LOCATION de T.V.

HOPITAL des RADIOS

543 de MOTOROLA

1575

**CJPM**

CANAL 6

VENDREDI

12.00 A votre service

12.15 La douzième heure

1.00 Les nouvelles du midi

1.15 La santé dans votre assiette (C)

1.30 Madame est servie (C)

2.30 Le bonheur du jour (C)

3.00 Leçons de beauté (C)

3.15 35-24-38 (C)

3.30 Madame s'amuse (C)

4.00 Les petits bonhommes (C)

4.30 La cabane à Midas (C)

5.00 Champignon

5.30 Studio Six

6.30 Le 5 à 6 (C)

7.30 En première: "Le trésor de la forêt noire" (C)

9.15 La clé d'or (C)

9.30 Vrai de vrai (C)

10.00 Toute la ville en parle (C)

10.30 Tour d'horizon

10.45 En fin de soirée: "Les croquants se portent bien"

**SAMEDI**

12.00 Le capitaine Bonhomme (C)

1.00 Jeunesse en forme (C)

2.00 Douze mille étoiles

3.00 Cinéma: "Parisien malgré lui"

4.30 Télé revue

5.00 Images de France

5.15 Samedi sport

5.45 Vive le ski

6.00 Terre des jeunes (C)

7.00 Jeunesse (C)

8.00 Ciné week-end: "Le chevalier du roi"

9.30 Haute tension (C)

10.00 Tour d'horizon

10.45 En fin de soirée: "La fille et le garçon"

Horaires sujet à changements.

**ALMA**

7 FOIS FEMMES EN COULEURS

SHIRLEY MACLAINE

177 SACRE-COEUR ALMA 662-2992 C. CLIMATISE

**CINEMA POUR ENFANTS**

SAMEDI A 1.00 P.M. FILMS EN COULEURS

IMPERIAL: 0.35 LES FOUS VOLANTS

CENTRE: 0.35 LE MASQUE

SAGUENAY: 0.25 GROS COUP A DODGE CITY

**PALACE**

COMMENCANT DEMAIN TOUS LES SOIRS A 8H. P.M.

14 ANS

Ce soir, emmenez une personne chérie voir un film amusant, réconfortant, au sujet d'une mère célibataire charmante et au cœur chaud.

GINA LOLLBRIGIDA SHIRLEY WINTERS PHIL SILVERS-PETER LAWFORD-TELLY SAVALAS

"Buona Sera, Mrs. Campbell"

TECHNICOLOR

AUSSI SINFUL DAVEY EN COULEURS

**CAPITOL COMM. DEMAIN ELYSEE**

"UN FILM QUI VOUS EPATERA!" — Time

"UN TRIOMPHE POUR Mlle BUJOLD!" — Playboy

Paramount Pictures présente un film de Paul Almond

**Isabel**

en couleur

14 ANS

EN PLUS EN COULEURS

TONY CURTIS — ARRIVERCI BABY, EN FRANCAIS

**IMPERIAL BELLEVUE SAGUENAY**

COMMENCANT DEMAIN POUR UNE SEMAINE — DIM-LUN-MAR

14 ANS

ils sont jeunes... ils s'aiment... ils tuent!

DES DEMAIN

WARREN BEATTY EYE DUNAWAY

**Bonnie et Clyde**

VISION FRANCAISE

CHUBBSco

ROBERT ALFRED RIVIERE-DU-MOULIN 110 Ste-Suzanne

Rédaction Tél.: 544-4776

Abonnements 549-1255 le soir: 549-0049

**Des Filles Douces qui mènent la Vie Dure!**

18 ANS

ANKA SYRING CHRISTIANE RUCKER

Margot Hildenbrand Ann Stevens

**POUPÉES de St-PAULI**

COULEURS

**CARTIER** COMMENCANT DEMAIN POUR UNE SEMAINE **CENTRE**

**DEUX OBJECTIFS**

L'échange qui sera fait avec le CEGEP de Jonquière porte sur deux aspects: culturel et pédagogique.

Du 26 au 31 janvier, 40 étudiants et cinq professeurs du Collège Algonquin (moitié filles, moitié garçons et répartition identique quant à la langue) auront l'occasion de visiter le Saguenay-Lac-Saint-Jean, de parler du système d'éducation appliqué au Québec, des problèmes étudiants et politiques en général, etc.

Inversement, des étudiants et professeurs du CEGEP de Jonquière se rendront en Ontario quelques semaines plus tard (16 au 21 février) pour y accomplir une visite dont le programme

**NOS BUREAUX**

CHICOUTIMI 242 Ave Rivier

Publicité et Rédaction Tél.: 549-1922

Abonnements 549-9111

Le soir 543-7648

ARVIDA-CHICOUTIMI-NORD

Rédaction Tél.: 547-1060

Publicité 549-1922

Abonnements 549-1255

Le soir 549-1488

JONQUIERE 304 St-Hubert

Rédaction Tél.: 547-1060

Publicité 547-3112

Abonnements 547-3112

Le soir 542-5606

ALMA 205 Sacré-Coeur

Rédaction Tél.: le jour: 662-5732

Publicité

Le jour 662-3535

Abonnements 662-5176

Le soir 662-3902

ROBERVAL 419 St-Joseph

Rédaction Le jour et le soir, tél.: 275-2051

Abonnements 275-2934

DOLBEAU

Abonnements 276-1446

Rédaction 276-1672

LA BAIE - PORT-ALFRED RIVIERE-DU-MOULIN 110 Ste-Suzanne

Rédaction Tél.: 544-4776

Abonnements 549-1255

le soir: 549-0049

**BELLEVUE**

14 ANS

DERNIER SOIR

**OPERATION TONNERRE**

en couleurs avec Sean Connery

**BONS BAISERS DE RUSSIE**

en couleurs avec Sean Connery

**CENTRE**

18 ANS

DERNIER SOIR

**LA JUNGLE SENSUELLE**

en couleurs avec Lili Leblond

**DES FILLES POUR L'ARMEE**

en couleurs avec Marie Lafort

**ELYSEE**

18 ANS

DERNIER SOIR

**HISTOIRES EXTRAORDINAIRES**

en couleurs avec Brigitte Bardot et Alain Delon

**AQUE SEXE**

en couleurs

**PORT-ALFRED**

La marée sera haute à 04h25 (17'9"), et basse à 10h00 (0'17"). Elle sera haute à nouveau à 16h30 (10'7"), et basse à 23h00 (0').

**CHICOUTIMI**

La marée sera haute à 04h35 (14'4"), et basse à 11h30 (8'7"). Elle sera haute à nouveau à 16h50 (17'9").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

**PROVISIONS ECONOMIQUES ENR.**

467, rue Marin, Chicoutimi

Tél.: 549-3987

Gaston Villeneuve, prop.

**ECONOMIE DE 20%**

Economie de temps Plan alimentaire, épicerie ou complet DE TOUT SOUS UN MEME TOIT

**BELLEVUE**

14 ANS

DERNIER SOIR

**OPERATION TONNERRE**

en couleurs avec Sean Connery

**BONS BAISERS DE RUSSIE**

en couleurs avec Sean Connery

**CENTRE**

18 ANS

DERNIER SOIR

**LA JUNGLE SENSUELLE**

en couleurs avec Lili Leblond

**DES FILLES POUR L'ARMEE**

en couleurs avec Marie Lafort

**ELYSEE**

18 ANS

DERNIER SOIR

**HISTOIRES EXTRAORDINAIRES**

en couleurs avec Brigitte Bardot et Alain Delon

**AQUE SEXE**

en couleurs

**PORT-ALFRED**

La marée sera haute à 04h25 (17'9"), et basse à 10h00 (0'17"). Elle sera haute à nouveau à 16h30 (10'7"), et basse à 23h00 (0').

**CHICOUTIMI**

La marée sera haute à 04h35 (14'4"), et basse à 11h30 (8'7"). Elle sera haute à nouveau à 16h50 (17'9").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

**PROVISIONS ECONOMIQUES ENR.**

467, rue Marin, Chicoutimi

Tél.: 549-3987

Gaston Villeneuve, prop.

**ECONOMIE DE 20%**

Economie de temps Plan alimentaire, épicerie ou complet DE TOUT SOUS UN MEME TOIT

**CHICOUTIMI**

La marée sera haute à 04h35 (14'4"), et basse à 11h30 (8'7"). Elle sera haute à nouveau à 16h50 (17'9").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

**PROVISIONS ECONOMIQUES ENR.**

467, rue Marin, Chicoutimi

Tél.: 549-3987

Gaston Villeneuve, prop.

**ECONOMIE DE 20%**

Economie de temps Plan alimentaire, épicerie ou complet DE TOUT SOUS UN MEME TOIT

**CHICOUTIMI**

La marée sera haute à 04h35 (14'4"), et basse à 11h30 (8'7"). Elle sera haute à nouveau à 16h50 (17'9").

Nous invitons les associations à nous faire parvenir leurs convocations, à: Le Soleil, C.P. 580, Chicoutimi.

**PROVISIONS ECONOMIQUES ENR.**

467, rue Marin, Chicoutimi

Tél.: 549-3987

Gaston Villeneuve, prop.

**ECONOMIE DE 20%**

Economie de temps Plan alimentaire, épicerie ou complet DE TOUT SOUS UN MEME TOIT

### Colère du juge Boudreault

"Le prétendu club des Conquacheros n'était qu'un lieu de débauche"

CHICOUTIMI — En trouvant coupable trois membres du Club de motards "Les Conquacheros" de détournement de mineurs, le juge René Boudreault de la Cour de bien-être social a déclaré, hier après-midi, que le prétendu club des Conquacheros de Chicoutimi-Nord n'était qu'une maison de débauche.

"Maison de débauche pour les motards et leurs jeunes victimes, âgées d'environ 10 ans de moins, pas de réfrigérateur ni batterie de cuisine, ni ameublement, seulement des lits dans les appartements pour les orgies", ajoute le juge Boudreault.

Commentant les faits révélés au cours de l'enquête, le juge Boudreault continue: "Le tout se faisait assez rapidement, 30

minutes étaient suffisantes, mis à part le voyage en moto, les partenaires, filles comme motards, étaient choisis au hasard des rencontres".

L'un des quatre motards, un jeune père de famille de Chicoutimi, a été acquitté. Quant aux trois autres, le juge Boudreault a remis le prononcé de sa sentence au 19 janvier.

D'ici là, Me Roger Page, procureur de la Couronne, et les avocats des prévenus, Mes André Fillion et Eric Brisson, feront leurs représentations pour les sentences le 12 janvier.

Les faits révélés dans le jugement sont de nature indécente et par respect pour nos lecteurs, nous ne pouvons entrer dans des détails aussi dégoûtants.

### Sa conduite à gauche le mène tout droit en Cour

ALMA — Aurèle Girard, de Saint-Nazaire, subira son enquête préliminaire le 5 février sous l'accusation d'avoir causé la mort de M. et Mme Jean-Marie Rousseau, en conduisant de façon insouciance, c'est-à-dire à gauche.

L'accident survenu le 18 janvier 1969 était survenu à la sortie du pont Isle-Maligne et avait fait deux morts et six blessés, dont le conducteur impliqué.

Le juge Louis-René Lagacé, de la Cour provinciale, a consenti à rendre la liberté au prévenu jusqu'au moment de l'enquête, moyennant un cautionnement de \$900 en argent ou par personne solvable.

#### IL FAIT ATTENTION

Un adolescent a reconnu sa culpabilité à un vol de 168 livrets de timbres évalués à \$42 et à un vol d'argent de \$13.75 dans une boîte distributrice au bureau de poste du quartier Naud.

Au juge Lagacé qui lui demandait ce qu'il faisait, dans la vie, ce spécimen de la jeunesse d'aujourd'hui, avec sa longue chevelure et son air désinvolte, a répondu: "Je fais attention."

Agé de 18 ans, cet adolescent a fait part à la Cour qu'il avait laissé l'école récemment, alors en quatrième année seulement.

Le remplaçant du procureur de la Couronne, Me Jean Morency, a demandé au juge s'il ne serait pas bon de protéger ce jeune homme contre lui-même et après un court ajournement où le président du tribunal a eu une entrevue avec une dame qui accompagnait l'accusé, il a jugé bon de remettre le prononcé de sa sentence au 5 février.

Par ailleurs, un autre adolescent a été condamné à payer deux amendes de \$50 après avoir plaidé coupable, il y a quelques semaines, à une double accusation de vol de pneus.

En rendant sa décision, le juge Lagacé a dit avoir tenu compte que l'individu qui se tenait devant lui avait eu une conduite exemplaire depuis cet égarement. "Je pourrais vous condamner à la prison", a-t-il dit. "Je vais suspendre cette peine de prison et vous donner deux amendes que vous devrez verser à \$10 par mois."

Plusieurs sentences ont été rendues concernant des offenses au Code de la route et la plus retenue a été celle d'un conducteur qui a plaidé coupable de ne pas avoir baissé la densité des phares de sa voiture à moins de 500 pieds. Il a été condamné à \$10 d'amende plus les frais ou à une peine de huit jours de prison.

On parle de vous

"Nonobstant le slogan du 10e Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, soit "Tout Feu Tout Flamme", votre département de prévention des incendies vous demande de vous méfier de tous les feux et de toutes les flammes dans notre ville." Telle est la mise en garde que fait le préventionniste de Chicoutimi, M. Aurélien Lalancette, dans un communiqué remis à la presse... Le moins qu'on puisse dire, c'est que M. Lalancette a le sens de l'humour... Ajoutons que celui-ci souhaite également bon succès au Carnaval-Souvenir 1970...

Certains délégués qui devront se prononcer, le 18 janvier, pour l'élection d'un chef libéral, ont un peur "atroce" de dévoiler leur choix. Ces gens se méfient des sondages comme s'il s'agissait de pièges ou de quelque chose du genre, à croire qu'ils ont reçu la consigne de "se la boucler". Ajoutons cependant que ce n'est que le cas de la minorité, les autres collaborant merveilleusement bien avec la presse.

Un relevé du Bureau provincial de la statistique nous apprend que le taux de chômage enregistré au Québec en novembre 1969 était de 4.4%, un chiffre plutôt inquiétant, puisqu'un taux aussi élevé pour le même mois fut enregistré la dernière fois en 1963. Pour septembre et octobre, le taux fut respectivement de 3.4 et de 3.9. Quant à novembre 1968, le chômage s'établissait au pourcentage de 4.2.

L'ancien maire de Chicoutimi, M. Rosaire Gauthier, semble plus en forme que jamais, après avoir subi le mauvais sort de la maladie au cours des dernières années. Sa mine était resplendissante, mercredi dernier, lors de son passage au Cercle de presse de Chicoutimi.

Selon certains connaisseurs artistiques de Chicoutimi, du moins des habitués du spectacle, la chanteuse Huguette Rayno, la sœur de Ginette Renaud, n'irait pas à la cheville de celle-ci... Il ne faut toutefois pas porter de jugement trop hâtif; souvenons-nous bien des débuts de la grande Dame Ginette, et nous pardonnerons alors certaines faiblesses à sa sœur, dont l'expérience est toute naissante...

Deux membres du club d'Age d'Or de Dolbeau ont uni leur destinée à l'occasion des Fêtes, soit Mme Philippe Hébert et M. Philippe Girard. Une soirée fut alors organisée en présence du maire de Dolbeau et de Mme J.-Armand Vézina.

Le ministère de l'Éducation a finalement accordé à la Commission scolaire régionale de Lac-Saint-Jean l'autorisation de dispenser les cours de coiffure pour dames, sous réserve cependant de n'admettre que 20 candidats ou candidates au maximum. Dix-huit élèves suivent présentement le cours. La CS régionale a moins de succès avec son cours d'infirmière-auxiliaire, ayant dû placer une autre demande en dépit de plusieurs refus.

# SIMPSONS-SEARS

## SPECIALS du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES, S.V.P.

SPECIALS D'UNE HEURE 9.00 A 10.00

### TAPIS DE PORTE

Rég. 1.69 — Spécial

99¢

Tapis tressé ovale, 17 x 29". Choix de couleurs.

Simpsons-Sears — Tapis — Rayon 37

### PALETOT SPORT

Rég. 29.95 et 39.95

Spécial

14<sup>99</sup>

et

19<sup>99</sup>

Longueur 3/4, modèle croisé, collet Napoléon, tweed assorti. 36 à 42.

Simpsons-Sears — Vêt. sport hommes — Rayon 45

### TAPIS DE CHAMBRE

Rég. 5.98

Spécial

2<sup>99</sup>

24" x 36", fourrure de nylon.

Simpsons-Sears — Tapis — Rayon 37

### SKI JACKET

Rég. 19.99 — Spécial

9<sup>99</sup>

Modèle instructeur, longueur 31, ceinture à la taille. Couleurs assorties. P.M.G.XG.

Simpsons-Sears — Vêt. hommes — Rayon 41

### CASQUE DE SECURITE POUR HOCKEY

Rég. 3.98

Spécial

2<sup>49</sup>

Marque C.C.M., ajustable toutes grandeurs.

Simpsons-Sears — Sports — Rayon 6

### CONCOURS SOLDE D'ENTREPOT A GAGNER! 15 PRIX!

- Lessiveuse Kenmore ● Sécheuse Kenmore ● Lave-vaisselle Kenmore ● Téléviseur noir et blanc Silvertone ● Magnétophone
- Tapis indien ● Fauteuil inclinable ● Tente-remorque ● Ensemble complet pour le ski ● Chasse-neige ● Complet pour homme ● Paletot en cuir pour dame ● Paletot en cuir pour homme ● Ensemble de layette valant \$100 pour future maman!
- Stéréo pour auto.

A chaque achat de \$1.00 et plus, vous déposez votre bulletin de participation dans les boîtes spéciales.

#### UN SEUL GRAND TIRAGE

Il aura lieu samedi le 10 janvier, à 4h.30 précises, au magasin de Place du Saguenay.

15 bulletins de participation seront tirés à 4h.30 précises, samedi le 10 janvier. La personne dont le nom sera pigé le premier sera invitée à choisir son prix parmi les 15 articles offerts. La deuxième personne chanceuse aura le choix entre les 14 autres prix et ainsi de suite jusqu'à la fin. Il ne sera pas nécessaire d'être présent au tirage!

### SPECIALS DE 9.00h. JUSQU'A ECOULEMENT DU STOCK

<b>GILETS MANCHES COURTES</b> Spécial 2/\$7 Pour hommes. Tricot 100% acrylique, col haut, choix de couleurs. P.M.G.XG. Simpsons-Sears - Acc. Hommes - Rayon 33	<b>VESTONS SPORT</b> Rég. 16.99 - Spécial \$5 Pour garçons. Modèles réguliers 3 boutons, 3 poches, tout laine. Couleurs assorties. 8 à 16. Simpsons-Sears - Vêt. sport Hommes - Rayon 40	<b>DISQUES 45 TOURS</b> Spécial 7¢ Interprètes connus. Simpsons-Sears - Disques - Rayon 58	<b>DISQUES 33 1/3 TOURS</b> Spécial 49¢ ch. Interprètes connus. Simpsons-Sears - Disques - Rayon 58	<b>FIXATIF POUR CHEVEUX</b> Rég. 99¢ - Spécial 2/99¢ Canette 8 onces, force normale et extra-forte. Simpsons-Sears - Cosmétiques - Rayon 8
<b>COUVERTURES THERMALES</b> Spécial 4 <sup>55</sup> Grandeur lit double, légères imperfections. Tre qualité. Viscose/laine. Couleurs assorties. 72 x 84. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96	<b>COURTEPOINTES</b> Lit simple: Rég. 9.98 - Spécial 5 <sup>55</sup> Lit double: Rég. 11.98 - Spécial 7 <sup>55</sup> Couleurs assorties. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96	<b>OREILLERS</b> Rég. 5.95 - Spécial 2/6 <sup>98</sup> Fortrel, dessus fleuri. 26 x 38. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96	<b>SERVIETTES "DRYLON"</b> Spécial 1 <sup>88</sup> 70% coton, 30% rayonne. Légères imperfections. Tre qualité, "DRYLON". Couleurs assorties. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96	<b>DRAPS</b> Lit simple: 3 <sup>99</sup> Lit double: Spécial 4 <sup>66</sup> 136 fils au pouce. Perma-Prest. Légères imperfections. 100% coton. Motifs à fleurs. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96
<b>TAIES D'OREILLERS</b> Spécial 1 <sup>99</sup> Taies d'oreillers 100% coton. Motifs à fleurs. Simpsons-Sears - Literie - Rayon 96	<b>VASTE ASSORTIMENT DE COUPONS</b> 40 à 50% DE RABAIS Valeurs \$1 à 9.95 Spécial 49¢ à 4 <sup>99</sup> Choix de tissus, couleurs et grandeurs. Simpsons-Sears - Tissus à la vge - Rayon 36	<b>TISSUS DE PRINTEMPS</b> Rég. 1.69 à 2.98 - Spéc. \$1 <sup>ve</sup> Coton sport, coton Perma-Prest, batiste de feyrlène Ottoman et autre choix. Couleurs unies ou imprimés. Simpsons-Sears - Tissus à la vge - Rayon 36	<b>TABOURET CHAUFFANT</b> Rég. 24.95 - Spécial 12 <sup>49</sup> Tabouret chauffant, électrique, style provincial français. Simpsons-Sears - Art. couture - Rayon 25	<b>VALET POUR HOMME</b> Rég. 29.95 - Spécial 19 <sup>99</sup> Brun et noir. Simpsons-Sears - Art. couture - Rayon 25
<b>LIQUIDATION DE VERRES</b> Rég. 2.25 à 2.98 - Spécial 1 <sup>99</sup> Verrerie de toutes sortes, tasses et soucoupes, pièces de vaisselle, pièces assorties dans le groupe. Simpsons-Sears - Vaisselle - Rayon 35	<b>SERVICE DE VAISSELLE</b> Rég. 20.97 - Spécial 15 <sup>99</sup> Hawaii, 52 pièces, 8 couverts, porcelaine anglaise, résistant aux lavages à la machine. Simpsons-Sears - Cadeaux - Rayon 35	<b>SERVICE DE VAISSELLE</b> Rég. 34.95 - Spécial 24 <sup>99</sup> Patrons et couleurs assortis. 52 pièces et 63 pièces. Simpsons-Sears - Vaisselle - Rayon 35	<b>ROTISSOIRE WEAR-EVER</b> Rég. 6.95 - Spécial 2 <sup>77</sup> Wear-Ever, ovale, sans couvercle, 15 x 10, fini Teflon, cuisson assurée et rapide, poignées permettant une grande malléabilité. Simpsons-Sears - Acc. cuisine - Rayon 11	<b>PANIER A LINGE</b> Rég. 2.98 - Spécial 1 <sup>49</sup> Couleurs attrayantes, rectangulaire, fait de nylon Dupont, tige d'acier. Simpsons-Sears - Acc. cuisine - Rayon 11
<b>POELE ELECTRIQUE FINI TEFLON</b> Rég. 37.98 - Spécial 29 <sup>88</sup> Surface de cuisson 15 1/4 x 10 1/4, contrôlé par thermostat, guide de cuisson. Simpsons-Sears - App. ménagers - Rayon 34	<b>PETITE POUSSETTE</b> Rég. 3.98 - Spécial 2 <sup>88</sup> Châssis en métal, fini émaillé, siège vinyle lavable et roues en métal. Simpsons-Sears - Jouets - Rayon 49	<b>GARAGE ET CENTRE D'ACHATS</b> Rég. 4.99 - Spécial 2 <sup>99</sup> Coffret de transport vinyle, garage dissimulé pour 10 autos. Simpsons-Sears - Jouets - Rayon 49	<b>JEU AGGRAVATION</b> Rég. 2.88 - Spécial 1 <sup>47</sup> Le premier à faire arriver ses 4 billes au but est le gagnant. Maximum de 4 joueurs. Simpsons-Sears - Jouets - Rayon 49	<b>VOITURE ET PONEY</b> Rég. 21.98 - Spécial 15 <sup>88</sup> Construction métallique de qualité, avance au moyen de pédales, peut supporter jusqu'à 200 livres. Simpsons-Sears - Jouets - Rayon 49
<b>JARDINIERE EN METAL</b> Rég. 5.98 - Spécial 3 <sup>99</sup> Dans les couleurs blanc, bronze et noir, 30" haut, 8" diamètre. Simpsons-Sears - Equip. pelouse et jardin - Rayon 71	<b>ASSORTIMENT D'ARTICLES POLYNESIENS</b> Rég. 11.98 ch. - Spéc. 7 <sup>88</sup> Pour la décoration de votre sous-sol ou autre. Simpsons-Sears - Equip. pelouse et jardin - Rayon 71	<b>TABLE DE TENNIS PLIANTE</b> Rég. 74.98 - Spécial 49 <sup>99</sup> Monture acier fini émaillé, montée sur roues et billes. 5' x 9'. Simpsons-Sears - Sports - Rayon 6	<b>CHAUFFERETTE POUR AUTO</b> Rég. 10.98 - Spécial 7 <sup>99</sup> 750 watts. Simpsons-Sears - Acc. d'Autos - Rayon 28	<b>CHAUFFE-BATTERIE</b> Rég. 6.39 - Spécial 4 <sup>98</sup> 80 watts, 120 volts. Simpsons-Sears - Acc. d'Autos - Rayon 28

SIMPSONS-SEARS GARANTIT: "SATISFACTION OU REMBOURSEMENT"

# HOCKEY MINEUR REGIONAL

A Chicoutimi									
MOUSTIQUE "A"					CHIC-NORD				
P	J	G	P	Pt	P	J	G	P	Pt
Secteur 5	8	7	0	24	8	10	0	23	26
Secteur 1	8	5	0	15	8	4	0	20	12
Secteur 4	9	3	4	17	8	4	0	20	12
Secteur 2	8	2	3	13	8	2	0	18	4
Secteur 3	8	2	0	18	8	2	0	18	4
Secteur 6	6	0	0	4	8	2	0	18	4

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Denis Dufresne, Sec. 5	19	14	37	Claude Tremblay, Sect. 4	6	3	14		
Yvon Gilbert, Sec. 5	8	15	23	Serge Tremblay, Chic-Nord	4	10	14		
Richard Duchesne, Sec. 5	9	13	22	Denis Fortin, Sect. 4	6	7	13		

A ARVIDA									
MOUSTIQUE "B"					CHIC-NORD				
P	J	G	P	Pt	P	J	G	P	Pt
Secteur 2	5	4	1	17	11	8	1	27	18
Secteur 5	5	3	2	17	11	8	1	27	18
Secteur 1	5	2	3	10	7	4	1	19	12
Secteur 3	5	1	4	10	7	4	1	19	12

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Pierre Sévigny, Sec. 2	11	2	13	Alain Turbide	20	14	34		
Jean Imbeault, Sec. 5	3	3	12	Denis Leblanc	20	12	32		
Mario Girard, Sec. 5	1	5	6	David St-Laurent	17	15	32		

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Jean Boullanne, Sec. 1	15	9	24	Luc Hubert	20	9	29		
Michel Trudeau, Sec. 3	6	14	21	Mellieur gardien: Danny Payne	14				
Jean Crispin, Sec. 3	6	9	15						

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Hamel et Frade	8	6	1	20	11	17			
Secteur 5	8	5	1	22	12	18			
Secteur 3	7	4	1	24	17	10			
Secteur 1	8	4	2	22	15	10			
Secteur 2	8	4	0	19	13	6			
Secteur 4	8	0	0	2	36	0			

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Butch Blair H. et F.	11	3	14	Sylvain Harvey, Sec. 3	7	5	12		
Sylvain Harvey, Sec. 3	6	14	21	Richard Tremblay, Sec. 5	7	2	9		
Richard Tremblay, Sec. 5	7	2	9	Mellieur gardien: Serge Lavoie	12				

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Chic-Nord	8	6	0	20	11	17			
Secteur 2	8	6	0	20	11	17			
Secteur 1	7	4	1	22	12	18			
Secteur 3	8	4	0	19	13	6			
Secteur 4	8	3	4	12	12	23			
Secteur 5	8	0	0	6	25	0			

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Denis Blais, Sec. 3	9	4	13	Eberwiler	14	12	26		
Jean Labelle, Sec. 2	8	3	11	Vickings	14	8	22		
René Lesage, Chic-Nord	4	4	8	Saint-Jean	14	10	24		
Gérard Blanchard, Chic-Nord	3	5	8	Rou-Wings	14	3	17		
André Couillard, Chic-Nord	3	5	8						

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Mellieur gardien: Yvon Tremblay	12			Paul McLaughlin	12	22	34		
				Ted Mosely	18	8	26		
				Doug Archibald	9	14	23		

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Secteur 1	7	3	1	19	16				
Secteur 2	7	3	1	19	16				
Secteur 3	6	2	2	12	11				
Secteur 4	3	0	0	0	0				

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Gilles Boivin, Sec. 3	11	2	13	Boisjoly	12	10	22		
Fernand Girard, Sec. 3	4	4	8	Favaris	12	6	18		
Alain Desjardins, Sec. 1	3	3	6	Ducs	12	11	23		
Marc Bergeron, Sec. 1	2	4	6						

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Mellieur gardien: Gaston Larocque	12			Jean-Guy Dufour, Barons	14	5	19		
				Bernard Vigneault, Royaux	10	8	18		
				J.-J. Lessard, Favis	11	6	17		

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Secteur 4	8	5	1	20	11	17			
Secteur 3	8	2	3	19	16				
Secteur 1	8	3	1	20	11	17			
Secteur 2	6	0	3	9	16	3			

LES COMPTEURS									
B	A	Pt	B	A	Pt				
Sylvain Grenon, Sec. 1	8	4	12	Michel Dallaire, Favis	10	10	20		
Pierre Gaudreault, Sec. 4	8	8	16	Michel Robert, Favis	11	8	19		
Guy Goulet, Sec. 4	9	5	14	Michel Tremblay, Favis	8	10	18		

## Chicoutimi Le service des parcs et loisirs administre un budget de \$282,682

par Julien GAGNON

CHICOUTIMI — Le service municipal des loisirs de Chicoutimi, qui aura également la responsabilité du service des parcs en 1970, administrera un budget global au montant de \$282,682. De ce montant, une subvention de \$224,000 est allouée par la municipalité; une somme de près de \$50,000 provenant de diverses sources de revenus doit être ajoutée à la subvention initiale.

Comparativement à l'an passé, alors que la subvention de la municipalité était de \$114,000 et que le service des parcs a nécessité une dépense de \$103,000, on remarque une augmentation de \$7,000 provenant directement de la caisse municipale, soit environ huit pour cent.

Lors d'une conférence d'information tenue hier avant-midi, le maire adjoint Paul Décoste faisait remarquer que le rapport soumis par le directeur du service municipal des loisirs, M. Robert Bouchard, était un chef-d'œuvre. "Le document reflète bien l'image exacte de ce que doit être la programmation du loisir dans une municipalité tout en indiquant les mesures qui favoriseraient l'accomplissement du programme." M. Dé-

coste ajoutait que le budget qui a été élaboré représente une légère augmentation, mais, par contre, les services sont presque doublés, donc l'augmentation est plus que justifiée. La restructuration se fera sans addition de personnel, à l'exception peut-être de la nomination d'un technicien en loisirs culturels.

Il est à noter aussi que le rapport connu sous le nom de "guide d'intervention en loisirs" fait mention de l'utilisation des fonctionnaires plus âgés. De nombreux travaux d'entretien et de réparations mineures peuvent être effectués par cette catégorie de travailleurs qui sont à l'emploi de la municipalité et qui pourraient être d'une bonne utilité.

La nomination d'un technicien en loisirs culturels représente une initiative nouvelle dont la mise en application peut être considérée comme une tentative qui aura d'heureux résultats.

Les deux sections, soit le loisir sportif et le loisir culturel, seront en opération parallèle, sous la juridiction du directeur du service municipal.

## Victoire des Loups sur les Barons Les Saguenéens de Chic. talonnés par les protégés de Vic Croteau

LA TUQUE — Enfin, nous disait un administrateur des Loups de La Tuque après la joute d'hier soir contre les Barons de Dolbeau, on se retrouve.

Cette victoire de 4-2 pour les Loups, est en effet importante, car ils se retrouvent maintenant à un seul point de Chicoutimi en deuxième place.

Malgré trois buts consécutifs marqués par les joueurs de La Tuque, les Barons ne se découragent pas pour autant. Dès le commencement de la dernière période, le pointage était 3-2 et ce n'est que quelques secondes avant la fin que Jean-Guy Gagnon a assuré le triomphe en lançant dans une cage déserte.

La mise en échec fut appliquée de façon solide mais sans rudesse excessive. Un commencement d'escarmouche eut lieu entre John Beggs des Loups et Rémi Bernier des Barons, mais ce fut de courte durée car l'arbitre leur signifia chacun une pénalisation de mauvaise conduite. C'était à la suite d'un accrochage mineur entre François Gauthier et

Yvon Bouchard à la fin de la deuxième période.

**SOMMAIRE:**

Première période		Troisième période	
1—Tuque: St-Pierre (M. Cormier, Y. Bergeron) 1:47		5—Dolbeau: A. Chasson (F. Gauthier, M. Simard) 2:17	
2—Tuque: Deveault (Y. Bouchard) 4:33		6—Tuque: J.-G. Gagnon (Pun: Roy, 13:14, H.Y. Bouchard) 19:24	
Puns: Cormier, 11:30; Sévigny, 17:24			
Deuxième période		LANCES:	
3—Tuque: Gaudet (Y. Bouchard) 1:00		Tuque	10 13 17-40
		Dolbeau	12 12 9-33

### HOCKEY

Ligue junior régionale									
HIFR					Aucune joute				
P	J	G	P	Pt	P	J	G	P	Pt
Chicoutimi	10	2	8	16					
Dolbeau	10	2	8	16					
Jonquière	10	2	8	16					
Port-Alfred	10	2	8	16					
Alma	10	2	8	16					

Ligue senior régionale									
HIFR					Aucune joute				
P	J	G	P	Pt	P	J	G	P	Pt
Chicoutimi	10	2	8	16					
Dolbeau	10	2	8	16					
Jonquière	10	2	8	16					
Port-Alfred	10	2	8	16					
Alma	10	2	8	16					

### Hockey junior

## Un seul point sépare les quatre premières équipes de la ligue

PORT-ALFRED — Dans la ligue de hockey junior, il y a du mouvement. On n'a jamais vu un classement aussi serré à ce stade de la saison, alors que les équipes qui occupent les quatre premières places au classement général ne sont séparées que par un seul point.

Le président du National de Port-Alfred, Camil Gagné est confiant que ses protégés atteindront le haut du classement, dès vendredi soir, contre les Aiglons au Palais Municipal. "Le travail inlassable de l'instruc-

teur Paul Dufour ainsi que la détermination affichée par les joueurs, ne sont pas étrangers aux succès remportés par le National, depuis un certain temps," déclarait M. Gagné. Malgré un commencement de saison plutôt lent, le National a retrouvé son allure victorieuse et une fiche de 11 gains en 13 joutes, donne la preuve de ce que peuvent réussir des joueurs décidés.

De plus, on dénote un regain d'intérêt de la part des participants et le support apporté par

la population est un précieux stimulant pour les porte-couleurs du National.

### A ARVIDA

Vendredi soir, à l'amphithéâtre sportif du Foyer des loisirs d'Arvida, une fête spéciale est réservée aux Orloes d'Arvida, catégorie peu wee qui reviennent d'un voyage en Europe.

A l'occasion de la visite des Saguenéens juniors, les administrateurs des Citadins ont voulu rendre hommage à la belle tenue des joueurs des Orloes qui sont de dignes ambassadeurs de notre région ainsi que du pays tout entier.

Tous les enfants de la municipalité d'Arvida sont invités à assister à la joute de ce soir, l'admission est gratuite.

## Début d'une nouvelle série de cours de ski à Jonquière

JONQUIÈRE — Le directeur de l'école de ski du club Es-kimo de Jonquière, Théo Gagnon, avise tous les fervents du ski que les cours commencent en fin de semaine.

Le samedi matin, de 10h à 11h, sera réservé pour les jeunes. Pour les adultes, les cours auront lieu le mardi et le mercredi, de 8h à 9h le soir. Ces cours pourront être donnés également durant l'après-midi, sur semaine, pour adultes. Pour plus d'informations, on peut s'adresser au chalet du club.

Des moniteurs diplômés de l'Alliance de ski dispenseront les cours.

### A CHICOUTIMI

Les cours populaires de ski de fond seront lancés officiellement, samedi et dimanche après-midi, à 2h. Le lieu de ralliement est au club de golf de Chicoutimi. Le terrain ainsi que le chalet sont à la disposition des skieurs. Les détenteurs d'une carte de membres du club auront droit de suivre les cours gratuitement.

Des spécialistes du ski de fond tels que Majella Morin, Marc Salessse, Michel Paquet, Bernard Salessse seront les instructeurs. Les cours seront sous la responsabilité d'Éddy Fillion, instructeur diplômé en ski norvégien.

# HOCKEY

SENIOR

CENTRE GEORGES-VEZINA

ALMA

VS

SAGUENEENS

SENIORS

CE SOIR 9 HRES

### CITÉ CHICOUTIMI COMTE DE CHICOUTIMI PROVINCE DE QUÉBEC

## APPEL D'OFFRES

VENTE DE TERRAINS DE LA PLACE D'ANGOLEME  
La Cité de Chicoutimi demande des soumissions pour la vente de terrains situés à la Place d'Angouleme. Ces terrains seront vendus par blocs préalablement déterminés et mesurant entre 32,000 et 192,000 pieds carrés de superficie et font partie d'un plan d'ensemble d'habitations spécialement conçu pour ce secteur.

Tous ceux qui sont intéressés à obtenir des copies du devis, du plan intégral et de la formule de soumission sont priés de s'adresser au Gérant municipal ou à son Adjoint, à leur bureau, situé à l'Hôtel de Ville, 210 est, rue Racine, Chicoutimi. Tous renseignements relatifs aux diverses réglementations auxquelles la vente et l'usage de ces terrains sont assujettis pourront être fournis aux intéressés par le Greffier municipal et l'Inspecteur en bâtiments.

Pour être considérée, toute soumission devra être:

- Conforme aux devis et faite sur les formules officielles fournies par le Gérant municipal ou son adjoint;
- Accompagnée d'un chèque certifié, fait à l'ordre de la Cité de Chicoutimi pour un montant au moins égal à 10% du montant total de la soumission déposée. Mais s'il s'agit de la Cité de Chicoutimi accepte l'offre d'un soumissionnaire et que ce dernier veuille se désister pour quelque motif que ce soit, son chèque sera alors confisqué de plein droit par la Cité de Chicoutimi qui l'encaissera;
- Remise avant 3.00 heures P.M. (heure en vigueur), le 2 février 1970 au Bureau du Greffier municipal à l'Hôtel de Ville ou l'heure de réception de la soumission sera poinçonnée.

Toutes les soumissions seront ouvertes publiquement dans la salle des comités à l'Hôtel de Ville de Chicoutimi. La Cité de Chicoutimi ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions qui lui parviendront et ne sera tenue d'aucune obligation envers l'un ou l'autre des soumissionnaires et elle pourra décider d'abandonner de donner suite à ce projet sans plus d'obligation vis-à-vis des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être déposée dans une enveloppe cachetée et porter la mention "SOUMISSION POUR VENTE DE TERRAINS A PLACE D'ANGOLEME".

Le présent avis est publié en conformité avec les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Signé à Chicoutimi, ce 5e jour de janvier 1970.

BENOIT SIMARD  
Greffier de la Cité

**VOTRE CENTRE CULTUREL**  
PRESENTE  
**à la SALLE FRANCOIS-BRASSARD**  
le 13 janvier à 8h.30 P.M. (précises)

## l'orchestre symphonique de québec

PIERRE DERVAUX - chef d'orchestre

PROGRAMME  
1—Symphonie no 2 (1957)  
Clemens PEPIN

— Toccata  
— Chorale  
— Fugue

2—Le Roi David  
Arthur HONEGGER

Solistes: Jean-Pierre Compain, ténor; Jean Patenaude, soprano; Claude Ouellet-Garon, mézzo-soprano - Pierre Boudet, ténor - Le Chœur symphonique de Québec. Le chœur a été préparé par Chantal Masson.

Prix: \$2.50 - \$3.00 - \$3.50.  
Pour réservations s'adresser au Centre Culturel de Jonquière, 342 4935.  
Nous comptons sur votre encouragement.

**ATTENTION: Cordiale invitation à venir visiter la formidable exposition du peintre-sculpteur CLAUDE DUFOUR, sur aluminium et 4 sculptures. On peut visiter cette exposition tous les jours et soirs jusqu'au 14 janvier.**

## Le bridge contrat

5770 A-1921  
**LEUR SUPERIORITE**

Je crois bien que pour tous ceux qui se sont donné le trouble d'analyser la stratégie des Italiens au cours des dernières années, leur habileté à préciser la distribution est la cause première de leur supériorité au cours des compétitions internationales. Evidemment ils excellent également dans le jeu de la carte, mais c'est en premier lieu par les enchères que se gagnent les compétitions.

Si la main suivante produisait une parfaite égalité aux deux tables, les enchères furent bien différentes et il en était de même pour le cours du jeu.

Donneur: Nord  
Personne vulnérable

NORD

♠ D 8 7 3  
♥ A V 4 2  
♦ A D 6 5  
♣ 10

OUEST EST

♠ 10 9  
♥ R 6  
♦ R 10 7 2  
♣ D 9 6 4 2

EST

♠ A 6 5  
♥ D 9 5 3  
♦ V 9 4  
♣ 7 5 3

SUD

♠ R V 4 2  
♥ 10 8 7  
♦ 8 3  
♣ A R V 8

Belladonna - Avarelli en N-S pour l'Italie contre la Chine en E-O: —

NORD EST SUD OUEST  
2 ♣ (1) passe 2 S-A passe  
3 ♣ (2) passe 4 ♣ (3) passe  
passe passe

(1) Déjà les Italiens avaient l'ouverture à 2-carreaux pour indiquer une distribution 4-4-1 ou 5-4-0, mais cette enchère exigeait un minimum de 17 points. Au cours des dernières années ils ont adopté l'ouverture à 2-trèfles pour faire connaître de telle distribution, mais avec une force se situant entre 12 et 16 points.

(2) Ici Nord fait connaître la suite où il a le chicaneau singleton.

(3) Assuré d'un complément de quatre atouts chez son partenaire, Sud se rend directement à la manche.

Entame: dix de pique

Avec l'espoir de réduire éventuellement le Mort à une seule coupe, Est refuse de jouer immédiatement l'as de pique et le déclarant fait la levée de son valet. Comme un petit carreau est

la Chine en N-S contre Tici-d'Alélio en E-O pour l'Italie: —

NORD EST SUD OUEST  
1 ♠ (1) passe 1 ♠ passe  
3 ♠ (2) passe 4 ♠ passe  
passe passe

(1) L'ouverture à 1-carreau est conforme à la stratégie moderne alors que vous détenez trois suites de quatre cartes, pique, coeur, carreau.

Entame: quatre de trèfle.

Le Mort fait la première levée du dix de trèfle et change à pique pour le valet. Le deux de pique est couvert par le dix, la dame et l'as. Est abandonne la main en revenant à l'atout pour le roi. Ici alors que la suite trèfle ne présente que deux défaisances pour le Mort, le déclarant sonde tout d'abord la suite coeur en s'attachant à cette suite par le sept qui se rend au neuf. Nous pouvons observer que si le neuf de coeur s'était trouvé chez Ouest et que les deux honneurs roi et dame auraient été partagés entre les adversaires, la suite coeur serait devenue prometteuse. Le retour d'un trèfle est pris par le déclarant pendant que le Mort dispose d'un carreau. Comme l'attaque à coeur est continuée et que le roi apparaît ainsi le déclarant n'a plus qu'à céder une levée à la dame de coeur et ainsi il s'évite le recours à l'impasse contre le roi de carreau. Alors qu'à l'autre table le contrat avait été réalisé en ne perdant aucun coeur, ici le même but est atteint alors que les pertes sont représentées par un atout et deux coeurs et on peut dire que tous les joueurs se sont montrés à la hauteur de leur tâche.

Noël Duchesne

PERD OU GAGNE, on s'amuse ferme et c'est ce qui compte. Par





*Page(s) manquante(s)  
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 